

Initiatives ministérielles

Lewis	Loiselle
Lopez	MacDonald (Rosedale)
MacDougall (Timiskaming)	Manley
Marchi	Marin
Martin (Lincoln)	Mayer
Mazankowski	McCreath
McDougall (St. Paul's)	McKnight
McLean	Merrithew
Mifflin	Milliken
Mills	Monteith
Moore	Nault
Oberle	O'Kurley
Pagtakhan	Phinney
Plourde	Pronovost
Prud'homme	Richardson
Robitaille	Saint-Julien
Scott (Victoria—Haliburton)	Shields
Siddon	Simmons
Sobeski	Soetens
Sparrow	Stevenson
Stewart	Tardif
Thacker	Thorkelson
Tremblay (Québec—Est)	Tremblay (Lotbinière)
Turner (Halton—Peel)	Vanclief
Van de Walle	Vien
Volpe	Weiner
Wenman	White
Wilbee	Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assi- Winegard)
niboia)	
Worthy—142	

CONTRE

Députés

Althouse	Angus
Benjamin	Black
Blackburn (Brant)	Brewin
Butland	Fulton
Funk	Harvey (Edmonton East)
Heap	Hovdebo
Karpoff	Kristiansen
Langan (Mission—Coquitlam)	Laporte
MacWilliam	McCurdy
McLaughlin	Murphy
Riis	Robinson
Skelly (Comox—Alberni)	Taylor
Whittaker	Young (Beaches—Woodbine)—26

• (1710)

Le président suppléant (M. Paproski): Je déclare la motion adoptée.

(La motion est adoptée et les amendements, lus pour la deuxième fois, sont adoptés.)

* * *

LOI SUR LA PROTECTION DU REVENU AGRICOLE

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Mazankowski portant troisième lecture et adoption du projet de loi C-98, Loi habilitant le gouvernement du Canada, d'une part, à conclure avec les provinces des accords visant la protection du revenu des producteurs agricoles et, d'autre part, à prendre d'autres mesures à cette fin.

M. Stan J. Hovdebo (Saskatoon—Humboldt): Monsieur le Président, le régime universel a sensiblement la même structure que le Programme de stabilisation du revenu des familles d'agriculteurs proposé par le Nouveau Parti démocratique et bien connu dans les Prairies et dans le reste du Canada. La comparaison de notre proposition au régime universel fait apparaître les défauts du régime.

Je prends quelques minutes pour expliquer quelques-uns de ces défauts. Tout d'abord, il était censé être un programme à long terme, mais il se pourrait qu'il soit à court terme. Le Programme de stabilisation concernant le grain de l'Ouest croule sous un déficit de 1,2 milliard de dollars. Grant Devine espère pouvoir faire encore augmenter ce déficit au cours des prochains mois s'il remporte les élections en Saskatchewan.

Je dis qu'il se pourrait que ce programme soit à court terme parce que la moyenne mobile des prix est établie selon les prix des 15 années précédentes, ce qui est susceptible d'être avantageux pendant les deux premières années, surtout dans le cas du blé, en raison du prix relativement élevé du blé vers la fin des années 1970.

Cela veut dire que le programme accumulera un assez lourd déficit pendant ses deux premières années d'existence. Nous espérons que ce déficit ne compromettra pas le programme. C'est pourquoi je dis qu'il pourrait s'agir d'un programme à court terme. Si ce déficit est de plusieurs milliards de dollars les premières années, le gouvernement actuel ou un autre pourra bien être contraint de réexaminer la situation ou du moins vouloir la réexaminer. Le gouvernement pourrait aussi ne pas réexaminer le programme avant deux ans parce que nous serons alors à la veille d'élections. C'est là un défaut du programme.

Il pourrait bien être un programme à court terme pour une autre raison. Si le prix garanti chute après environ deux ans, les agriculteurs ne voudront peut-être plus y participer.

Le succès d'un tel programme dépend de l'adhésion de pratiquement tous les producteurs. Si ceux-ci décident qu'ils n'aiment pas le programme et commencent à s'en retirer, il pourrait bien traverser une période difficile et le gouvernement serait alors tenté d'y mettre fin. Le gouvernement pourrait être tenté de l'abolir après environ deux ans si son élimination a des avantages politiques.

C'est là un autre aspect qui nous fait penser qu'il se peut qu'il ne survive pas. Pour nous, c'est un autre de ses défauts.